

Compte rendu de la Formation Spécialisée du 15 janvier 2026

Présidée par Directrice

1 – Approbation PV 12 juin, 9 octobre et 18 novembre 2025 (pour avis) :

Pas de modification de la direction sur les rectifications effectuées par les OS sur ces 3 PV.

La Directrice indique que les remarques sur les PV doivent être communiquées avant les séances à la Direction.

Demande d'éclaircissement quant à l'écoute des bandes, les réunions de la FS étant enregistrées à la demande des OS. Selon le vote de l'instance, seules la secrétaire de séance et la secrétaire de la FS sont habilitées à écouter les enregistrements. Cela ne semble pas être le cas.

PV 12 juin : VOTE Pour Solidaires et CGT, Abstention CFDT/CFTC

PV 9 octobre et 18 novembre : VOTE POUR unanimité

2 – SIP Annemasse : point de situation

Il restait 18 fiches de signalement à traiter + 1 nouvelle en décembre.

Sur conseil des services centraux, la direction a clôturé 10 fiches suite au départ des agents du service. Ces fiches seraient prises en compte dans l'analyse de la situation.

Les agents concernés n'ont reçu aucune réponse à leur fiche ni ne sont avisés qu'elles sont closes.

L'inspection du travail (IT) a rendu son rapport le 25/11/2025.

Il reprend les faits et fait ressortir le manque de réaction de la Direction suite aux demandes de communication de documents complémentaires et dénonce le caractère général du plan d'action et son manque de précision. L'enquête menée par la direction n'a pas porté sur les faits dénoncés par les agents mais sur les conditions de travail au SIP d'Annemasse.

La Direction partage l'analyse de l'IT sur certains points, les actions déployées n'ont pas permis de purger le conflit.

Suite aux recommandations de l'IT, la Direction propose :

- D'actualiser l'évaluation de la situation du service : la directrice constate une dégradation indéniable du climat social et les difficultés systémiques d'Annemasse (vie chère, problème de logement...).
 - conflits clairs entre agents et difficultés managériales : la situation n'est pas satisfaisante ni réglée. Le bilan du coaching du responsable du service sera réalisé fin janvier, la directrice n'aurait pas connaissance des objectifs fixés.
- La Centrale a été saisie pour valider certains points juridiques, sans réponse à ce jour .

Nécessité de disposer d'éléments neutres et objectifs, d'où propositions d'actions immédiates :

- Redimensionner le service
- Avoir un accompagnement managérial très clair
- Retravailler sur des sujets métiers avec un appui très renforcé de la direction.

La direction n'a pas encore répondu à l'inspection du travail car elle attendait la présente FS.

Les OS rappellent que l'administration a 15 jours pour répondre au rapport de l'IT et que cette FS du 15/01/26 a lieu à leur initiative alors qu'elle était prévue en février dans le calendrier de l'administration.

Point sur le nombre d'arrêts maladie du service (document fourni tardivement par la direction et incomplet) :

Chiffres en augmentation depuis 3 ans : en 2023 un total de 585 jours pour 30 agents et en 2025 un total de 1826 pour 38 agents. Augmentation forte indéniable.

Dans le nouveau plan d'action, la direction propose de lancer un nouveau diagnostic par un prestataire extérieur Qualisocial dans le cadre d'un marché national. Les OS s'y opposent dans leur majorité et préconisent leur proposition de la FS du 30/01/2025 : faire une évaluation par l'assistante sociale via des grilles d'entretiens qui permettent une photographie des 1^{ers} risques psychosociaux.

L'intervention de l'AS sera plus rapide et efficace.

Les OS demandent que la prochaine réunion DUERP du SIP d'Annemasse soit animée par l'assistant de prévention afin de libérer la parole des agents et font remarquer que les entretiens de notation risquent de représenter une nouvelle période stressante pour les agents.

6 – questions diverses

Envoi des attestations amiante Cité Administrative d'Annecy : 476 adressées (40 anomalies traitées : problèmes adressage ou n°Dgfp).

Reste les auxiliaires et vacataires (listes en cours d'élaboration).

Les OS signalent que des attestations ont été envoyées à des personnes qui n'ont pas travaillé à la CAE.

Les points 3 à 5 sont reportés à la prochaine FS.

3 – Observatoire interne 2025

4 – Suites données aux fiches RSST

5 – Tableau de suivi des demandes